

## **H2... Où ? Le flou autour du projet d'hydrogène jurassien**

Sarah Gerster (PS)

### **Réponse du Gouvernement**

La société H2 Bois SA, fondée en 2021 conjointement par le Groupe Corbat et le bureau Planair, vise à réaliser à Glovelier la première installation en Suisse de production d'hydrogène vert à partir de bois. Cette société, désormais soutenue également par Romande Énergie en qualité d'actionnaire minoritaire, ambitionne de produire à terme quelque 450 tonnes par an d'hydrogène vert, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 80 poids lourds ou de 3'000 véhicules légers.

La technologie retenue est le procédé Hynoca développé par l'entreprise française Haffner Energy. Elle repose sur la thermolyse du bois, qui permet de décomposer ce dernier en molécules de carbone et d'hydrogène. Le procédé se distingue par son efficacité énergétique et son caractère innovant, permettant un bilan carbone négatif.

L'approvisionnement en matière première est assuré par l'utilisation de sous-produits de l'exploitation forestière et de l'industrie du bois, contribuant ainsi à la valorisation d'un excédent de bois de faible qualité dans les forêts suisses.

Enfin, une deuxième société H2 Jura SA a été fondée en 2023 par les mêmes partenaires pour développer un site de distribution d'hydrogène au cœur de la zone d'activités d'intérêt cantonal de Glovelier (ZAM).

Le Gouvernement répond comme il suit aux questions posées :

#### **1. Quel est l'état actuel du projet d'installation de production d'hydrogène à Glovelier ?**

Le projet est toujours d'actualité. La technologie, bien que prometteuse, doit encore être validée à l'échelle industrielle en collaboration avec le partenaire français. Les premiers contrats sont en passe d'être signés.

Un premier élément tangible a déjà été réalisé avec la pose d'une conduite de distribution H2 reliant le site de production et le site de distribution le long des voies CFF. Par ailleurs, les procédures d'obtention des permis nécessaires à la construction des sites de production et distribution sont en cours.

Depuis janvier 2025, H2 Bois SA a été renforcée par la fusion avec H2 Jura SA et une augmentation de capital. La nouvelle répartition actionnariale est la suivante : Corbat Holding SA 50,3 %, Romande Énergie Holding SA 33,7 %, Planair Vision SA 16,0 %. Les travaux sur la conduite H2 ont progressé avec la pose d'un premier tronçon de 400 m fin 2024.

#### **2. Quelles sont les raisons du retard constaté par rapport aux échéances annoncées ?**

Les retards s'expliquent par plusieurs facteurs :

- la nécessité de valider une technologie innovante avant son déploiement sécurisé (audit externe en cours sur la technologie et la qualité de l'hydrogène) ;
- la mise en place d'une solution transitoire avec un fournisseur/acheteur de gaz (Romande Énergie) pour pallier les périodes de faible/forte production ou compenser les aléas liés à la mise au point technologique ;

- la coordination avec les travaux de viabilisation dans la ZAM, qui a conditionné la pose de la conduite de distribution H2;
- les délais liés à la contractualisation avec les premiers clients industriels, dont certains contrats prévoient une obligation de fourniture à partir du 31 mai 2026.

### **3. Des ressources publiques ont-elles été engagées pour ce projet, et si oui, lesquelles ?**

Des ressources publiques ont déjà été mobilisées, au titre de loi sur la politique régionale LPR, pour un montant total de CHF 213'500, dont la moitié à la charge du canton du Jura, ceci pour cofinancer la réalisation de plusieurs études inhérentes au projet d'H2 Bois SA. Par ailleurs, l'entreprise a présenté un plan de financement qui prévoit de solliciter des soutiens fédéraux via la Loi Climat (LCI) et la Nouvelle politique régionale (NPR).

### **4. Le Gouvernement envisage-t-il une alternative en cas de non-réalisation de ce projet ?**

Le Gouvernement n'a pas vocation à décréter une stratégie cantonale autonome en matière d'hydrogène ni à piloter directement des projets. Son rôle est de suivre et accompagner les initiatives crédibles portées par des acteurs privés, en mobilisant les instruments de soutien économique existants.

### **5. Existe-t-il une stratégie cantonale claire en matière d'hydrogène, incluant des objectifs et des moyens ?**

Il n'existe pas de stratégie cantonale spécifique. Le Gouvernement privilégie l'accompagnement de projets concrets, portés par des entreprises ou consortiums capables de les mettre en œuvre. Il n'entend pas consacrer des moyens et ressources à l'élaboration d'une stratégie cantonale, celles-ci se révélant souvent davantage comme un exercice de communication visant à démontrer que « quelque chose a été fait », plutôt que comme un véritable levier opérationnel. Le Gouvernement préfère concentrer ses efforts et moyens sur des aides directes aux initiatives tangibles et sur une démarche croissante, construite à partir des besoins et des propositions des acteurs du terrain.

### **6. Le Gouvernement soutien-t-il ou projette-t-il de soutenir d'autres initiatives liées à la production ou à l'usage d'hydrogène dans le Jura ?**

Le Gouvernement soutiendra tout projet novateur s'inscrivant dans la filière hydrogène, via ses instruments traditionnels de promotion économique. Cet accompagnement peut se traduire par un appui à des études de faisabilité, un soutien à l'investissement ou encore la mise en relation avec des partenaires industriels et institutionnels.

Dans ce cadre, le Gouvernement privilégie les projets portés par des entreprises ou des consortiums capables de démontrer leur crédibilité technique et économique et veille à ce que les initiatives soutenues contribuent réellement à la transition énergétique et à la compétitivité régionale.

### **7. Des coopérations avec d'autres cantons ou régions, notamment transfrontalières, sont-elles envisagées pour développer cette filière ?**

Des contacts sont en cours avec la France, qui dispose d'un savoir-faire reconnu dans le domaine, même si l'hydrogène peine encore à s'imposer comme alternative viable, notamment dans les transports. Le Gouvernement encourage également les rapprochements avec le pôle de compétences de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM). Une visite sur site a d'ailleurs eu lieu le 5 mars dernier avec une trentaine d'entrepreneurs jurassiens intéressés à cette technologie.

En conclusion, le Gouvernement réaffirme son soutien au projet de Glovelier et mettra tout en œuvre pour qu'il aboutisse. L'arrivée de Romande Énergie dans l'actionnariat, la fusion récente avec H2 Jura SA et l'avancement des travaux de raccordement constituent des étapes importantes, renforçant la solidité et la crédibilité de l'entreprise. Le Gouvernement accompagnera cette initiative pionnière et continuera à encourager les projets novateurs contribuant à la transition énergétique et au développement d'une filière hydrogène dans le Jura.

Delémont, le 16 septembre 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JBM', written in a cursive style.

Certifié conforme par le chancelier d'Etat  
Jean-Baptiste Maître